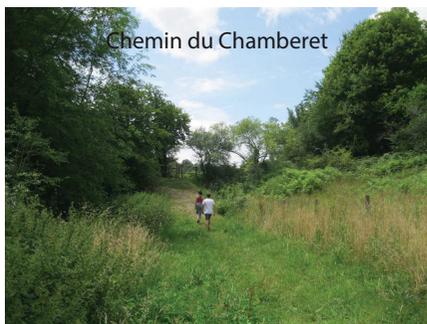


Acquise progressivement par la Ville, la vallée toute entière de l'Aurence est aménagée, ponctuée d'enclos pour animaux, de terrains de grand jeu, de vastes prairies en accès libre et de sites naturels. Le lac d'Uzurat, les parcs du Moulin-Pinard, de l'Aurence, du Mas-Jambost se succèdent formant une coulée verte de plus de 200 hectares (Source : Ville de Limoges)



Chemin du Moulin Blanc

L'Aurence, rivière à truites et aurifère de surcroît, prend sa source au pied des premiers contreforts sud des monts d'Ambazac, à environ 420 mètres d'altitude, au lieu-dit Boisejou, sur la commune de Chaptelat, patrie de Saint-Éloi, au nord de Limoges. Le nom de la rivière vient de l'or (aurum en latin) qu'on y trouvait dans l'Antiquité et au haut Moyen Âge. C'est aussi un affluent de la Vienne.



Chemin du Chamberet



Chemin entre deux clôtures,

La forêt des Vaseix

Cette forêt périurbaine de 105 hectares de feuillus (56%) et de conifères (23%) plantés en mosaïque, cernés de prairies et de zones humides, abrite une flore et une faune diversifiées caractéristiques des milieux forestiers.

La forêt départementale des Vaseix, propriété du Conseil départemental de la Haute-Vienne, offre à ses visiteurs trois itinéraires balisés accessibles pour des balades équestres et VTT, un parcours permanent d'orientation jalonné de 60 balises, des agrès et ateliers installés au départ des trois parkings visiteurs. (Source : Conseil départemental)

En chemin :

- Les parcs du Mas-Jambost et de l'Aurence 2 ;
- Les vallées de l'Aurence et du Chamberet ;
- la forêt départementale des Vaseix, son sentier d'interprétation.

Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme intercommunal de Limoges
Contact : 05 55 34 46 87
et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre.

Il est déconseillé aux autres usagers (cavaliers, VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Ville de Limoges



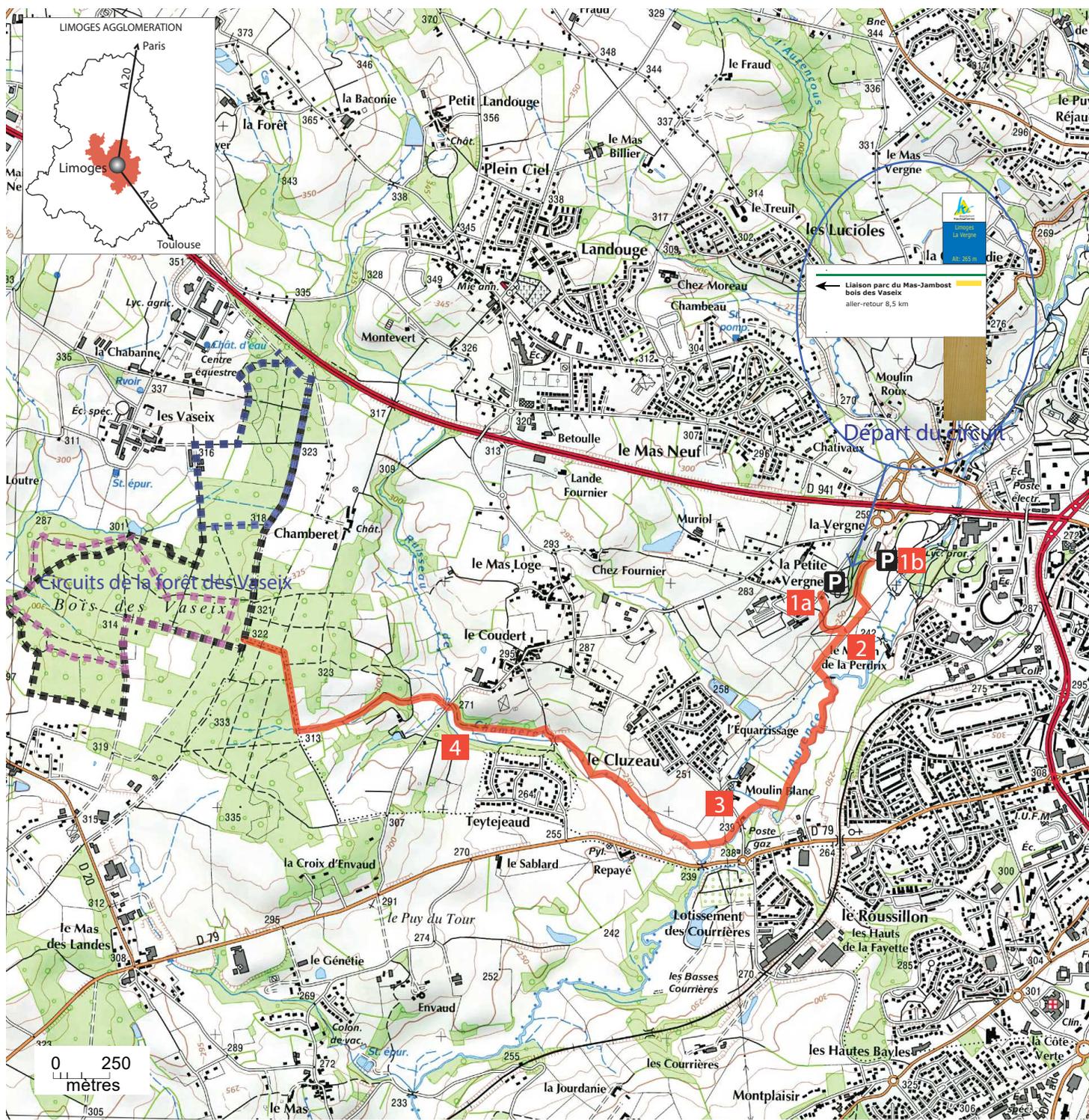
LIMOGES
Liaison parc du Mas-Jambost -
bois des Vaseix

aller-retour : 2 h 10 - 8,5 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



LIMOGES AGGLOMERATION



Info pratique

Accès : à 5 min de Limoges. Emprunter la RD941 en direction de Saint-Junien. Prendre la sortie pour Landouge. Au 1er rond-point, prendre la 3ème sortie, puis au 2ème rond-point, la 1ère sortie pour le parking rue de la Roseraie, ou la 2ème, entrée du parking du Mas-Jambost.

Départ : parkings rue de la Roseraie ou au Mas-Jambost.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 10	8,5 km	jaune	facile	+ 130 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
Les pratiques possibles				Mauvaise direction		

Itinéraire

- 1a** Départ tout en haut du parking rue de la roseraie : descendre l'allée qui part vers la droite. A la sortie de la courbe à gauche, prendre le chemin tondu qui descend tout droit et bifurquer à droite pour sortir du parc.
- 1b** Départ du parking du parc du Mas Jambost : prendre l'allée qui part dans le bois et tourner à gauche à la 3ème intersection. 50m plus loin, tourner à droite dans le chemin tondu et avancer tout droit jusqu'à la sortie du parc.
- 2** Poursuivre sur le chemin entre deux clôtures, descendre le petit escalier et traverser la passerelle caillebotis pour rejoindre le bord de l'Aurence. Longer la rivière rive droite jusqu'à la rue du Mas Loge. La traverser sur le passage protégé et poursuivre à gauche sur quelques mètres. Redescendre le talus à droite pour rejoindre à nouveau le bord de
- 3** Continuer sur ce chemin enherbé en longeant l'Aurence puis le ruisseau du Chamberet, petit affluent de l'Aurence. Franchir les chicanes d'une 1ère descente aménagée pour l'abreuvement des bovins. Il est conseillé de surveiller vos enfants et de tenir les chiens en laisse. Poursuivre le cheminement le long du Chamberet, franchir une passerelle caillebotis à travers une zone humide, puis les chicanes d'une 2ème descente aménagée pour l'abreuvement des bovins. Remon-
- 4** Monter ce chemin à droite sur env. 60m puis tourner à gauche dans un chemin enherbé. Continuer jusqu'à la rue du Coudert. La traverser pour prendre le chemin en face. Passer une intersection en montant toujours tout droit. Le chemin se rétrécit ensuite pour se confondre, par moments, avec le lit d'un petit ruisseau, souvent à sec en été. Au bout de ce chemin, tourner à droite en lisière de forêt. Laisser un 1er chemin à gauche et emprunter le 2ème pour rejoindre l'allée principale de la forêt des Vaseix. Suivre le même chemin pour le retour.